



COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2026-054

Séance du 5 juin 2026

Nombre

Conseillers en exercice	15
Présents	9
Votants	9
Absents	6

Date de convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur ANASTASY William, Monsieur AZNAR Didier, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur HENRY Claude, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur MISSOUR Gérald, Madame BARBIN Tanya.

Procurations :

Absents excusés : Madame POREAU Sylvie, Madame MAHEO Stéphanie, Madame MAURIN Manon, Monsieur MARTINEZ Thierry, Madame AGUILAR Catherine, Monsieur COLOMBELLE Frédéric.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Claude HENRY est nommé secrétaire de séance.

Objet : Cession de bien à titre onéreux : Tractopelle CATERPILLAR et ses équipements (godets)

La Commune possède dans son patrimoine un tractopelle ainsi que les godets :

Marque CATERPILLAR
Type 428C,
Série n°7BJ43153
Numéro identification Produit : *2XR20712*
Immatriculé en 2000

Ce matériel ainsi que ses godets ne sont plus adaptés aux besoins des services techniques et son coût d'entretien est élevé.

Au regard de ces contraintes, la Commune a souhaité se séparer du matériel et de ses équipements.

Pour cela, la Commune a organisé des visites auprès d'entreprises agricoles, d'entreprises du bâtiment afin de procéder à la vente de celui-ci au plus offrant.

Considérant que la Commune a reçu une seule offre écrite,

Vu la proposition écrite de la société Monsieur Christian PLAGNOL pour l'achat du tractopelle et de ses équipements pour un montant de 16 325 euros,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2122-1,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** la cession du tractopelle de marque CATERPILLAR ainsi que de ses équipements (godets) à la société Monsieur Christian PLAGNOL pour un montant de 16 325 euros,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à cette cession,
- **PROCEDE** à la sortie de l'inventaire du tractopelle et de ses équipements (godets).

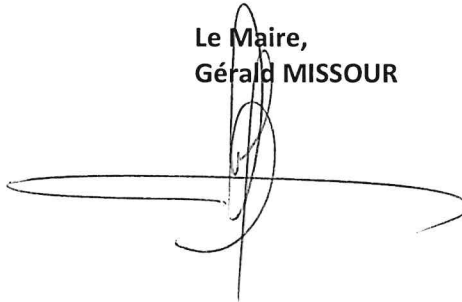
Et ont signé les membres présents,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Secrétaire,
Claude HENRY**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CH', enclosed within a large, loopy oval shape.

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GM', enclosed within a large, loopy oval shape.